



Dictionnaire des théâtres du monde

Stances

Type de monologue qui apparaît en France vers la fin du XVI^e siècle, connaît son plein succès entre 1630 et 1650, et disparaît rapidement après 1660 : jugées trop musicales et devenues trop conventionnelles, les stances cèdent devant les exigences toujours croissantes de la vraisemblance. À l'origine, elles jouent le même rôle que les lettres, oracles, chansons ou poèmes en vers variés que les dramaturges insèrent dans leurs tragédies, tragi-comédies ou pastorales : c'est l'irruption du lyrisme au sens où on l'entendait alors, c'est-à-dire un travail sur le matériau textuel. Cela explique leur forme très particulière : organisation strophique (une idée par strophe et pause finale fortement marquée, souvent par une pointe), hétérométrie (combinaison de vers de longueurs variées), combinaisons de rimes (plates, croisées, embrassées). Cela explique aussi qu'il soit rare qu'une pièce comporte plus d'un monologue de stances (le Cid, stances de Rodrigue et de l'Infante). Mais les stances sont aussi l'irruption du lyrisme au sens actuel : les monologues de décision, de triomphe ou de colère en sont exclus, et elles sont toujours l'expression d'un moi souffrant, irrésolu, inquiet ou rêveur.

Rédacteur(s)

[G. FORESTIER](#)

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [17^{ème} siècle](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : Renaissance 17^{ème} siècle

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-stances>